

PIBESTE *intégral*



ÉDITION 2026 – RÈGLEMENT

Version du 15/04/2026

GENERALITES

Le PIBESTE INTEGRAL est un évènement de course à pied en montagne organisé par LES MONTAGNARDS ARGELESIENS, association loi 1901 et club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme.

La course aura lieu le samedi 9 mai 2026 à Argelès-Gazost.

EPREUVES

INTEGRALE des Mouflons

Le parcours mesure 24,5km avec 1750m de dénivelé positif/négatif, il sera balisé dans son intégralité.

Le parcours emprunte des petites routes, des pistes et des sentiers de montagne, notamment au cœur de la Réserve Naturelle du Pibeste. Le parcours est de difficulté importante, plusieurs portions de sentiers sont pentues et techniques.

Le départ sera donné à 13h30, Place du foirail à Argelès-Gazost et l'arrivée sera jugée au même endroit.

BALCONS des Gahus

Le parcours mesure 12km avec 400m de dénivelé positif/négatif, il sera balisé dans son intégralité. Le parcours emprunte des petites routes, des pistes et des sentiers de montagne. Il ne présente pas de difficulté particulière.

Le départ sera donné à 14h00, Place du foirail à Argelès-Gazost et l'arrivée sera jugée au même endroit.

Defi de la DAUNA

Le parcours mesure 4km avec 100m de dénivelé positif/négatif, il sera balisé dans son intégralité. Le parcours emprunte des pistes et des sentiers en forêt. Il ne présente pas de difficulté majeure. Le départ sera donné à 14h10, Place du foirail à Argelès-Gazost et l'arrivée sera jugée au même endroit.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront uniquement par internet sur le site pyreneeschrono.fr

Elles seront clôturées le 03/05/2026 ou avant si les quotas de coureurs sont atteints.

Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la course.

INTEGRALE des Mouflons

Le quota maximum d'inscrits est de 500 coureurs.

La course est exclusivement réservée aux coureurs nés en 2006 et avant.

Le prix d'inscription est fixé à 22 euros (tarif de base sans lot d'inscription).

BALCONS des Gahus

Le quota maximum d'inscrits est de 200 coureurs.

La course est exclusivement réservée aux coureurs nés en 2010 et avant.

Le prix d'inscription est fixé à 12 euros (tarif de base sans lot d'inscription).

Defi de la DAUNA

Le quota maximum d'inscrits est de 50 coureurs.

La course est exclusivement réservée aux coureurs nés en 2009/2010 (cadets) et en 2011/12 (minimes).

Le prix d'inscription est fixé à 5 euros (tarif de base sans lot d'inscription).

INVITATIONS

Les 10 premiers hommes et femmes des 2 éditions précédentes de L'INTEGRALE DES MOUFLONS bénéficieront d'un dossard offert pour L'INTEGRALE DES MOUFLONS 2026.

Les 3 premiers hommes et femmes de l'édition précédente des BALCONS DES GAHUS bénéficieront d'un dossard offert pour L'INTEGRALE DES MOUFLONS 2026.

L'organisation se réserve le droit d'inviter tout coureur(euse) supplémentaire.

Ces dossards seront retirés de la vente et des quotas maximum de chaque course avant l'ouverture des inscriptions.

CERTIFICAT MÉDICAL ou LICENCE SPORTIVE

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un Pass J'aime Courir délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation (attention, les autres licences délivrées par la FFA : Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).
- Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des Œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP).
- Ou d'une attestation de Parcours Prévention Santé délivrée par le site <https://pps.athle.fr> datant de moins de 3 mois. Aucun autre document ne sera accepté. Aucune inscription ne sera validée sans les pièces obligatoires.

REMBOURSEMENT / DÉSISTEMENT

Les demandes de remboursement seront prises en compte jusqu'au 03/05/2026. L'inscription pourra alors être remboursée (déduction faite des frais bancaires) sur présentation d'un certificat médical de contre-indication. Aucun remboursement ne sera réalisé après le 03/05/2026.

Les échanges de dossards sont autorisés jusqu'au 03/05/2026, à condition que le coureur remplaçant puisse fournir les documents nécessaires (licence ou attestation PPS valide).

Lors d'un échange de dossards, la transaction financière est de la responsabilité du vendeur et de l'acheteur. Le premier titulaire du dossard reste propriétaire des textiles achetés (t-shirt, casquettes, chaussettes). L'organisation ne prendra en charge aucune expédition de ces produits.

MATÉRIEL

Le seul matériel obligatoire sera de porter un contenant (verre, gourde, flasque...) pour pouvoir se ravitailler en liquide sur les postes de ravitaillement. Ces verres ou contenants ne sont pas fournis par l'organisation.

L'équipe d'organisation incite tout de même les coureurs à prendre connaissance de toutes les informations concernant la course (distance, dénivelé, ravitaillements) et les conditions météorologiques pour adapter leur matériel.

Il est conseillé d'emporter avec vous pour les courses : une réserve d'eau de 500 ml et de la nourriture (gel ou barre), un coupe-vent (suivant météo) et un téléphone portable (fonctionnel).

Les bâtons sont autorisés.

En fonction des conditions météorologiques du jour, l'organisation pourra tout de même rendre obligatoire le coupe-vent et/ou une réserve d'eau minimum. Cette décision sera alors communiquée aux coureurs au plus tard lors de la remise des dossards.

RAVITAILLEMENTS

INTEGRALE des Mouflons

5 postes de ravitaillement

- Ravitaillement 1 : Pibeste (sommet) - Km 9

Composition : Eau

- Ravitaillement 2 : Ségus - Km 13,6

Composition : Liquide + Solide

- Ravitaillement 3 : Pibeste (sommet) - Km 15,7

Composition : Eau + Solide

- Ravitaillement 4 : Ouzous - Km 21,5

Composition : Liquide + Solide

- Arrivée : Argelès-Gazost - Km 24,5

Composition : Liquide + Solide

BALCONS des Gahus

2 postes de ravitaillement

- Ravitaillement 1 : Agos - Km 7,2

Composition : Liquide

- Arrivée : Argelès-Gazost – Km 12

Composition : Liquide + Solide

Defi de la DAUNA

1 postes de ravitaillement

• Arrivée : Argelès-Gazost – Km 4

Composition : Liquide + Solide

Nota :

Il est nécessaire d'avoir sur soi un contenant (verre, gourde, flasque...) pour pouvoir se ravitailler en liquide sur les postes de ravitaillement. Les verres ne seront pas fournis par l'organisation.

ASSISTANCES EXTERIEURES

Une assistance extérieure aux coureurs sera tolérée uniquement sur les zones de ravitaillement du parcours. Toute personne sans dossard ne peut accompagner un coureur sur le parcours.

BARRIÈRES HORAIRE ET TEMPS LIMITE

La mise en place de barrières horaires est une obligation sécuritaire pour l'organisation et la sécurité de l'ensemble des participants.

INTEGRALE des Mouflons

- Barrière horaire n°1 :

Premier passage au sommet du Pibeste, Km 9,5

La Barrière horaire est fixée à **2h25** de course.

A ce point, les coureurs passant hors délai seront déviés directement vers la descente en direction d'Ouzous et pourront terminer la course. Ils se verront appliquer une pénalité de temps de 2h minimum et seront reclassés après le dernier concurrent ayant effectué le parcours complet.

- Barrière horaire n°2 :

Passage au ravitaillement de Ségus, Km 13,6

La Barrière horaire est fixée à **3h05** de course.

A ce point, les coureurs passant hors délai seront mis hors course, les contrôleurs récupéreront les dossards et l'organisation mettra en place un bus pour effectuer le retour à Argelès-Gazost.

BALCONS des Gahus

Aucune barrière horaire sur cette course.

Defi de la DAUNA

Aucune barrière horaire sur cette course.

MODIFICATION DU PARCOURS ET/OU DES BARRIÈRES HORAIRE

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisation se réserve le droit d'arrêter les courses ou de modifier les parcours et les barrières horaires, voire d'annuler les courses sans préavis.

Dans ce cas, les informations seront transmises aux coureurs dès que possible.

CLASSEMENTS – RÉCOMPENSES

La Remise des Prix sera organisée sur la zone de départ/arrivée à partir de 19h00. Toute réclamation doit être remise aux organisateurs avant le début de la remise des prix.

INTEGRALE des Mouflons

Pour les podiums, le classement sera validé à l'arrivée des derniers coureurs.

Seront récompensés :

- les 5 premiers Hommes et Femmes du classement scratch
- le 1er Vétéran de 40 ans ou plus (né en 1986 ou avant) Homme et Femme (non cumulable avec le classement scratch)
- le 1er Espoir (né en 2004/2005/2006) Homme et Femme (non cumulable avec le classement scratch)
- les Maillots distinctifs spéciaux (Vainqueur, Grimpeur, Descendeur, Finisseur)

L'organisation attribuera un prize money aux meilleurs coureurs hommes et femmes du classement scratch.

Les autres récompenses seront composées de trophées personnalisés, bons d'achats, matériels techniques et/ou produits du terroir.

Ce prize money sera composé de :

- primes selon classement

Hommes	Classement	Femmes
600 €	1 ^{er}	600 €
450 €	2 ^e	450 €
300 €	3 ^e	300 €
200 €	4 ^e	200 €
100 €	5 ^e	100 €

- primes supplémentaires à tous les coureurs classés, selon le chrono

Hommes	Montant	Femmes
< 2h22	+ 150 €	< 2h50
< 2h24	+ 100 €	< 2h53
< 2h28	+ 50 €	< 3h04

BALCONS des Gahus

Pour les podiums, le classement sera validé à l'arrivée des derniers coureurs.

Seront récompensés :

- les 3 premiers Hommes et Femmes du classement scratch
- le 1er Vétéran 40 ans ou plus (né en 1985 ou avant) Homme et Femme (récompense non cumulable avec le classement scratch)
- le 1er Jeune Cadet/Junior (né en 2006 ou après) Homme et Femme (récompense non cumulable avec le classement scratch)

Les récompenses seront composées de trophées personnalisés, bons d'achats, matériels techniques et/ou produits du terroir.

Defi de la DAUNA

Pour les podiums, le classement sera validé à l'arrivée des derniers coureurs.

Seront a minima récompensés :

- les 3 premiers Hommes et Femmes du classement scratch

MAILLOTS DISTINCTIFS

INTEGRALE des Mouflons

Des maillots distinctifs seront attribués aux Hommes et aux Femmes :

- Maillot Jaune = Vainqueur de la course au classement scratch.
- Maillot Rouge = Meilleur grimpeur au temps de la 1^{ère} montée au Pibeste, Km 6.3 à Km 9.4
- Maillot Noir = Meilleur descendeur au temps entre le Col des Portes et Ouzous, Km 17 à Km 21.5
- Maillot Bleu = Meilleur finisseur au temps entre Ouzous et l'arrivée, Km 21.5 à Km 24.5

ABANDON

Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation, au Poste de Contrôle le plus proche. Le dossard devra être restitué à l'organisation.

L'organisation ne mettra en place un moyen de rapatriement du coureur qu'en cas de force majeure et sur avis de l'équipe médicale. Dans tous les autres cas, les coureurs rentreront à Argelès-Gazost par leurs propres moyens.

ANNULATION ÉPREUVE

Si l'épreuve est annulée par l'administration ou en cas de conditions sanitaires incompatibles ou en cas d'alerte météo, l'organisation se réserve le droit de ne pas rembourser la totalité des frais d'inscription ou de reporter les inscriptions à l'édition suivant.

ETHIQUE

Tous les concurrents et membres de l'organisation s'engagent à respecter les règles et recommandations sanitaires en vigueur.

Les coureurs devront respecter les décisions de l'organisation, les bénévoles et les autres coureurs, le balisage du parcours, l'environnement et les zones naturelles traversées en évitant de jeter ses déchets.

Les coureurs devront se porter assistance mutuelle en cas d'incident et le signaler au Poste de Contrôle le plus proche.

Le manquement à l'une de ces règles par un coureur peut entraîner une disqualification immédiate ou l'application d'une pénalité de temps, sur décision du comité d'organisation.

DROITS A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à ce sujet.